RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune s'est assemblé à la mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Noël CHAPPUIS, maire.

Numéro de délibération : **2024-18**	**Objet : Approbation du compte administratif 2023**

Date de la convocation : 14/03/2024
Nombre de conseillers en exercice : 23
Secrétaire de séance : Caroline BARBOSA-BRINET, conseillère municipale
Auxiliaire de séance : Elisabeth MATIB

MEMBRES PRÉSENTS	MEMBRES ABSENTS	Ayant donné procuration à
	Jean-Noël CHAPPUIS	
Isabelle JALLAIS-GUILLET		
Pierre HERRAIZ		
Françoise BAILLY		
Christophe BRUNET		
Catherine BONY		
Patrick MARTEAU		
Arthur SWORTFIGUER		
Pascal NOURRISSON		
Thierry SOURIAU		
Pascale OGEREAU		
Daniel BOULAY		
Pierre LEVAVASSEUR		
Claudie NUNES		
Mireille DUFAU		
Sonia DANGLE		
Laëtitia CHAUMONT		
Violaine COROLLER		
Jamal IDZIM		
Matthieu LACOTTE		
Patrice COUVRAT		
Sylvie FAILLAUFAIX		
Caroline BARBOSA-BRINET		

Après que M. le maire se soit retiré conformément à l'article L212-14 du code général des collectivités territoriales, **le conseil municipal, sur proposition de M. Pierre HERRAIZ, président de séance, adopte à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif du budget général de l'année 2023 qui fait apparaitre les réalisations suivantes** :

Section d'investissement	**Section de fonctionnement**
Dépenses : 1 094 022.42€	Dépenses : 3 072 787.52€
Recettes : 2 487 442.16€	Recettes : 5 305 425.78€

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le 26/03/2024
Publié le 26/03/2024

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT,
Le 19/03/2024
Le maire,
Jean-Noël CHAPPUIS

la secrétaire de séance,
Caroline BARBOSA-BRINET

MAIRIE de ST-GERVAIS-LA-FORÊT (41)

Accusé de réception en préfecture
041-214102121-20240326-DEL18-2024-DE
Date de réception préfecture : 26/03/2024